

VTT-FFC® - Gorges de la Cèze et Avens

CC de Cèze-Cévennes



(© CARTOSUD)



Parcours technique en direction de Tharaux, avec une descente soutenue vers les gorges de la Cèze et la plage des Baux.

Ce circuit exigeant quitte le plateau par une descente technique vers Tharaux avant de rejoindre les gorges de la Cèze. Le tracé se poursuit jusqu'à la plage des Baux, dans une ambiance plus fraîche de fond de vallée, puis passe à proximité de la grotte de la Salamandre, vaste cavité souterraine emblématique du secteur.

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Latitude Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 45

Longueur : 22.3 km

Dénivelé positif : 522 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Faune et flore, Milieu naturel

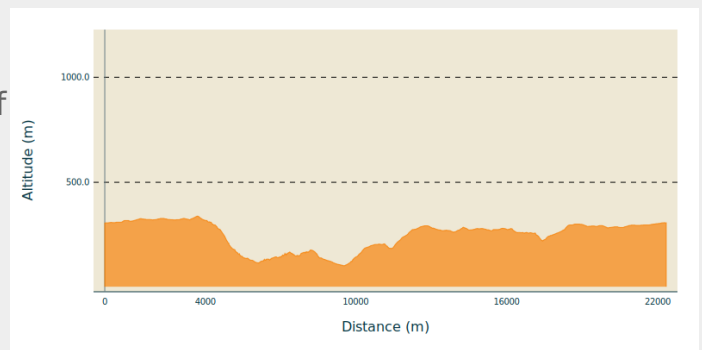
Itinéraire

Départ : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif du Gard

Arrivée : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif du Gard

Communes : 1. Méjannes-le-Clap
2. Tharaux

Profil altimétrique



Altitude min 103 m Altitude max 339 m

Les parcours rouges et noir du Centre VTT-FFC® de Méjannes-le-Clap n'ont pas de plaque de balisage spécifique VTT. Vous pouvez vous laisser guider avec la trace GPX / KML téléchargeable depuis cette page. Sur le terrain, ils suivent le balisage peinture jaune du Réseau Local d'Espaces, Sites et Itinéraires. Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

D - Depuis le panneau de départ "**ESPACE VTT**", au poteau "**Centre Sportif**", contourner le Centre Départemental Sportif pour suivre au Sud la direction de "**CHARBONNIÈRE**" (début du parcours commun au parcours VTT Bleu n°2)

1. À "**Charbonnière**", suivre à droite pour rejoindre "**THARAUX**" en passant par "**Espace Détente**" / "**Grande Faysse**" (⚠ passage hors réseau balisé jaune) / "**La Croisée**" / "**Vieille Morte**" / "**Le Planas**" / "**Le Cagnard des Bergers**" (fin de l'itinéraire commun avec le parcours balisé VTT Bleu n°2) / "**Serre des Brus**";
2. À "**THARAUX**", prendre à droite "**SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS**" / "**Le Matassou**";
3. À "**Le Matassou**", prendre à gauche sur "**Les Baux**" et revenir sur "**Soul**". À "**Soul**", reprendre à gauche la direction "**SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS**" / "**Pierre à Feu**";
4. À "**Pierre à Feu**", prendre à droite pour suivre la direction "**MAS DE TERRIS**" jusqu'à "**Frigoule**" via "**Combe de Saint-Estève**" (itinéraire commun au parcours balisé VTT Bleu n°3) ;
5. À "**Frigoule**", prendre la direction "**LA TAILLADE**" jusqu'à "**Le Mas du Clap**" via "**La Font des Agneaux**" (Fin de l'itinéraire commun avec le parcours balisé VTT Bleu n°3) / "**Le Reboussier**";
6. À "**Le Mas du Clap**", prendre à droite pour retourner sur "**MÉJANNES-LE-CLAP**" en passant par "**Le Clap**" / "**Les Lombards**" (itinéraire commun au parcours balisé VTT Bleu n°2) / "**Les Coronilles**" / "**Les Dolines**". Depuis "**Les Dolines**", revenir au "**Centre Sportif**" / "**Plaine de Méjannes**".

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse;
- Réduisez votre allure, soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Surveillez la météo: les orages et le vent peuvent être dangereux. Évitez les fortes chaleurs. En période estivale, le massif peut être fermé par arrêté préfectoral pour cause de risque incendie fort; renseignez-vous sur le site de la Préfecture du Gard ;
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues sont signalées par des panneaux. Ne vous aventurez pas sur ces zones;
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les troupeaux et refermez les barrières;
- Respectez les sites naturels et leur réglementation.

Matériel

- Prévoyez eau et ravitaillement, tenue adaptée et accessoires de réparation;
- -Le port du casque est fortement conseillé, tout comme les équipements de protections. Vérifiez que votre équipement est en bon état.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Méjannes-le-Clap, à 30 km au nord d'Uzès par les D 979 et D 167.

Parking conseillé

Parking du Centre Sportif Départemental

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Cèze Cévennes (Bureau de Méjannes-le- Clap)

accueil@mejannesleclap.com

Tel : 04.66.24.42.41

<http://www.tourisme-mejannes-le-clap.com>



Source

Département du Gard

Sur votre route...



Capitelle (A)

Une capitelle (en languedocien capitèlo) est une cabane en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, servant autrefois d'abri temporaire à de petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles dans les anciennes garrigues des villes du département du Gard.



Le Cade (B)

Le cade ou genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*), est un petit arbre ou un arbrisseau fréquent en région côtière méditerranéenne (du Maroc à l'Iran), où il est l'une des plantes caractéristiques des garrigues et des maquis. L'arbre est appelé parfois cèdre piquant, oxycèdre ou petit cèdre et plus rarement genévrier oxycèdre. L'huile de cade était utilisée autrefois pour ses vertus cicatrisantes et était très appréciée comme antiseptique et désinfectant. Les baies sont utilisées aussi pour la fabrication d'alcools. Utilisées en macération, elles complètent les baies et agrumes utilisés pour la fabrication de gin.



Terre de Marie (C)

Atelier de poterie